



**NMVS Formation**  
Notre métier, Votre sécurité

# Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux A.I.P.R (Opérateur)

## Objectifs

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.  
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.  
Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.  
Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.  
Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

## Public visé :

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

## Méthodes pédagogiques :

Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas.  
Remise d'un support de formation.  
Questions réponses, partage d'expériences.

## Prérequis :

Compréhension orale et écrit du Français

## Formateur :

1 formateur expérimenté

## Coûts pédagogiques :

Sur devis

## Lieu de la formation :

En entreprise si possibilité d'effectuer le cours théorique

## Durée :

7 heures dont 1 heure d'examen

Possibilité d'effectuer dans les locaux « NMVS » ou de louer une salle de formation à proximité de l'entreprise

## Participants :

De 2 à 10 apprenants  
En intra ou inter

## Programme :

### **CONTEXTE ET REGLEMENTATION**

Présentation et objectifs de la formation.  
Contexte et enjeux de la réglementation.  
Les obligations des différents acteurs.  
Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).  
Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.  
Les sanctions applicables.  
Pourquoi une AIPR ?

### **LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER**

Les documents nécessaires sur un chantier.  
Les piquetages et marquages au sol.  
Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.  
Le guide technique : présentation et mode d'emploi.  
Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.  
Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

### **SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION**

Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.  
Les différentes classes de plan.  
Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.  
Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.  
**TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX**  
Les cas d'obligations de présence des exploitants.  
Les moyens de protection collective et individuelle.  
Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.  
Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.  
Les règles pour les branchements.  
Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.  
L'obligation de récolement.

### **EN CAS D'ANOMALIES**

Mesures à respecter en cas d'accrochage.  
La règle des 4A.  
Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

### **Evaluation :**

Evaluation à partir d'un QCM sur la plateforme du MEEM.  
Une attestation de formation sera remise  
Support pédagogique remis au stagiaire.  
Recyclage : tous les 5ans maximum

### **Matériel :**

Un vidéo projecteur et des tablettes numériques pour le QCM

En cas de besoin d'aménagement de la formation ou de difficultés individuelles particulières, n'hésitez pas à nous contacter

## Contact :

NMVS Formation – 56, Impasse de l'Avenir - 01090 MONTCEAUX

Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com

SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700030 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A